

**CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 17 DECEMBRE 2025
EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 42

Nb. de représentés : 8

Nb. d'absents : 3

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à 17h09, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 43/2156 :

Société d'Exploitation Hôtelière des Casinos du Sud (SEHCS) : Présentation du rapport annuel d'activité 2024-2025

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, DIJOUX Stéphano, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, FERDE Thérèse, VALY Nazir, FATIMA Sofa, DAMOUR Kichena, TIONOHOUÉ Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, KHELIF David, PERIANAYAGOM Albert, BRINDON Marie Line, PAPY Anne Marie, VAYABOURY Jean Patrick, HOARAU Berthe Denise, RAYMOND Edmée, VON-PINE Bernard, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ACAPANDIE Freddy, ARAYE Hélène, BEDIER Corine, HOARAU Brigitte, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal, BOYER Thierry, BANDAMA ATIAMA Yvonne.

REPRESENTE (S) :

MM. TEVANEE Jean François (par Monsieur TAN Willy), BRET Jean Paul (par Madame CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela), PALIOD Marie Claude (par Monsieur DIJOUX Stéphano), MALET Viviane (par Monsieur David LORION), CADET André (Monsieur BALZANET Jonhy), BELLON Stéphen (par Madame PAPY Anne Marie), RIVIERE Christelle (par Madame ROUVRAIS Simone), ANDA Jean Gaël (par Madame HOARAU Brigitte).

ABSENTS :

MM. JETTER Régine, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Sandrine AHO NIENNE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 23 décembre 2025 et la convocation du Conseil Municipal faite le 10 décembre 2025.



Accusé de réception en préfecture
04/12/2025 14:217-43-2156-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025

1
David LORION

Affaire n°43/2156 : Société d'Exploitation Hôtelière des Casinos du Sud (SEHCS) : Présentation du rapport annuel d'activité 2024-2025.

Direction Générale des Services

Le Maire informe le Conseil Municipal que, conformément à l'article L.1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire du service public du casino a transmis son rapport pour la saison 2024-2025.

Ce rapport annuel, établi par la Société d'Exploitation Hôtelière des Casinos du Sud (SEHCS), présente notamment le bilan d'activité du délégataire et les comptes retraçant l'ensemble des opérations relatives à l'exécution de la délégation de service public. Il comporte également une analyse de la qualité du service rendu.

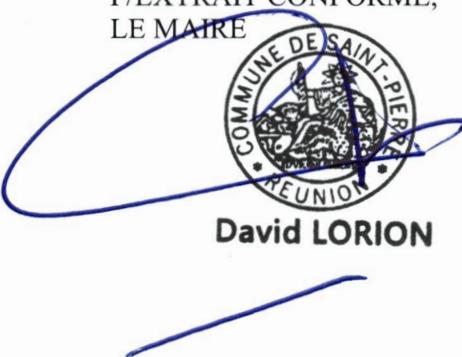
Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, ce document a fait l'objet d'une information préalable auprès de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), réunie le 27 novembre 2025.

Ceci exposé,

**Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :**

- **DE PRENDRE ACTE du rapport annuel d'activité établi par la SEHCS et annexé à la présente délibération ;**
- **DE L'AUTORISER, ainsi que son représentant ou le Directeur général des services, à SIGNER tous les actes afférents à cette affaire.**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



COMMUNE DE SAINT-PIERRE
REUNION

David LORION

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20251217-43-2156-DE
Date de télétransmission : 23/12/2025
Date de réception préfecture : 23/12/2025